

Règlement

Le territoire du Parc constitue un support pédagogique à part entière permettant le développement de pratiques collectives respectueuses des patrimoines. Les richesses de ses patrimoines et des enjeux de son territoire constituent des ressources pour le public scolaire.

Le Parc naturel régional d'Armorique

Le Parc naturel régional d'Armorique (PNRA) est le 2^e Parc naturel régional créé en France en 1969. Étendu sur 125 000 hectares, il compte aujourd'hui 65 000 habitants, répartis sur 44 communes adhérentes et 4 villes-portes. Il présente une grande variété de paysages, de milieux et d'activités représentatives de la diversité paysagère, écologique, économique et culturelle de la Bretagne. Le Parc a renouvelé sa charte 2009-2021, avec un fil rouge dédié aux paysages d'Armorique choisis, et s'est fixé 3 défis pour son territoire : préserver la biodiversité, participer à l'attractivité du territoire, transmettre les patrimoines.

Le Parc a une mission d'éducation au territoire et mène une politique de médiation des patrimoines. Il développe un projet de territoire durable dans lequel l'accessibilité à tous et le « vivre ensemble » revêtent une part importante.

Un réseau national et international

Le Parc naturel régional d'Armorique est un des 58 Parcs naturels régionaux de France. Il s'inscrit dans des réseaux internationaux comme celui de l'UNESCO (Réserves de biosphère, Géoparcs). L'implication dans ces réseaux lui donne l'opportunité de partager, d'échanger et de comparer les environnements, les enjeux et les modes d'action sur d'autres territoires.

OBJECTIFS ET ATTENTES DE L'APPEL A PROJETS

Impliquer les écoles dans les choix pour la transition du territoire, impliquer les écoles dans les réflexions sur la charte du Parc et dans l'identification et la valorisation du Patrimoine Culturel Immatériel du territoire, engager les écoles à mettre en œuvre des actions concrètes et à inspirer les autres acteurs.

Il s'agira, dans le cadre du projet, de donner aux élèves les moyens de :

- Comprendre ce qu'est une zone humide et de découvrir celles qui se trouvent à proximité de l'école
- Découvrir la biodiversité qu'accueillent les zones humides
- Comprendre les services que nous rendent les zones humides,
- Appréhender les usages traditionnels des zones humides et découvrir comment certains perdurent et se réinventent
- Explorer l'imaginaire inspiré de ces milieux particuliers et développer une approche créative pour les étudier
- Identifier les menaces qui pèsent sur ces milieux,
- Réfléchir ensemble sur des actions innovantes, modestes et ambitieuses, concrètes et utopistes en faveur de leur connaissance et de leur protection ;
- Décider et mettre en œuvre une action phare (le projet) ;
- La valoriser pour inspirer les autres (familles, collectivités, entreprises) et les inviter à agir à leur tour

Pour les élèves qui se lanceront dans ce projet, les actions peuvent prendre de multiples formes : réalisation d'une œuvre collective, d'une exposition, collecte de témoignages, organisation d'un chantier, rédaction d'un conte, organisation d'un temps fort...

LIEN AVEC LA CHARTE DU PARC

L'appel à projets s'inscrit dans les orientations et objectifs de la charte du Parc :

- conforter la qualité du cadre de vie des habitants
- soutenir les activités valorisant durablement les ressources du territoire
- favoriser une transmission vivante du patrimoine culturel immatériel
- développer les partenariats

LIEN AVEC LES OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'UNESCO

En 2015, l'assemblée générale des Nations Unies a adopté les Objectifs de Développement Durable (ODD). Ces objectifs forment un programme de développement durable, universel et ambitieux, un programme « du peuple, par le peuple et pour le peuple », conçu avec la participation active de l'UNESCO.



Le nouvel appel à projet scolaire s'inscrit notamment dans l'objectif 14 « Vie aquatique » qui va être mis en avant durant l'année scolaire 2022-2023 au niveau de l'académie de Rennes.

LIENS AVEC LES PROGRAMMES SCOLAIRES

> Voir tableau joint au règlement.

LA RESTITUTION

Temps fort de l'appel à projet scolaire, la restitution rassemble les classes participantes le temps d'une journée au Domaine de Menez Meur. Elle permet aux élèves de présenter leur projet et de découvrir les travaux des autres classes.

Cette restitution prendra la forme d'un marché des connaissances. Les élèves seront amenés, par demi-classe, à visiter les ateliers proposés par les autres classes pour acquérir des savoirs ou des savoir-faire. Chacun tiendra tour à tour le rôle de passeur de connaissances et d'apprenant. C'est donc un temps d'échange et d'apprentissage animé par les enfants et vécu de façon coopérative, où l'on donne et l'on reçoit.

Les frais liés à cette journée sont pris en charge par le Parc d'Armorique à l'exception du pique-nique.

Répondre à l'appel à projet

BÉNÉFICIAIRES

Cet appel à projet s'adresse **aux classes du CE2 à la 6^{ème}** (y compris classes multi-niveaux) des établissements scolaires du périmètre du Parc naturel régional d'Armorique.
La participation des établissements est gratuite.

NATURE DES PROJETS

Les élèves doivent pouvoir s'interroger, s'informer pour comprendre, pour ensuite pouvoir partager leur problématique et les éléments de réponse lors de la phase de restitution. L'appel à projet annuel vise à accompagner un projet éducatif qui :

- S'inscrit dans une réflexion sur les transitions sociétales,
- Permet la découverte du territoire du Parc, lieu de vie des élèves,
- Permet d'en comprendre la complexité,
- Donne les moyens d'agir sur et pour ce territoire et donc permet la mise en œuvre d'une action concrète,
- Aborde les grandes thématiques développées par le Parc : connaissance du territoire dans ses différentes composantes en comparaison avec d'autres environnements proches ou lointains,
- Croise les points de vue et encourage l'intervention d'acteurs extérieurs. Pour ce point, il existe, entre autre, le réseau des équipements, partenaires éducatifs, mais aussi artistes et artisans d'art présents ou intervenant sur le territoire,
- Permet l'implication et la créativité des élèves sur le territoire du Parc : prise de conscience citoyenne,
- Valorise la langue bretonne,
- Illustre le lien nature-culture.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Les projets scolaires présentés au Parc devront s'inscrire dans la durée, résulter d'une démarche de fond et ne pas constituer une sortie ponctuelle. Ils devront respecter le présent règlement de l'appel à projet. Le projet doit obligatoirement comprendre des temps d'enseignement et une restitution.

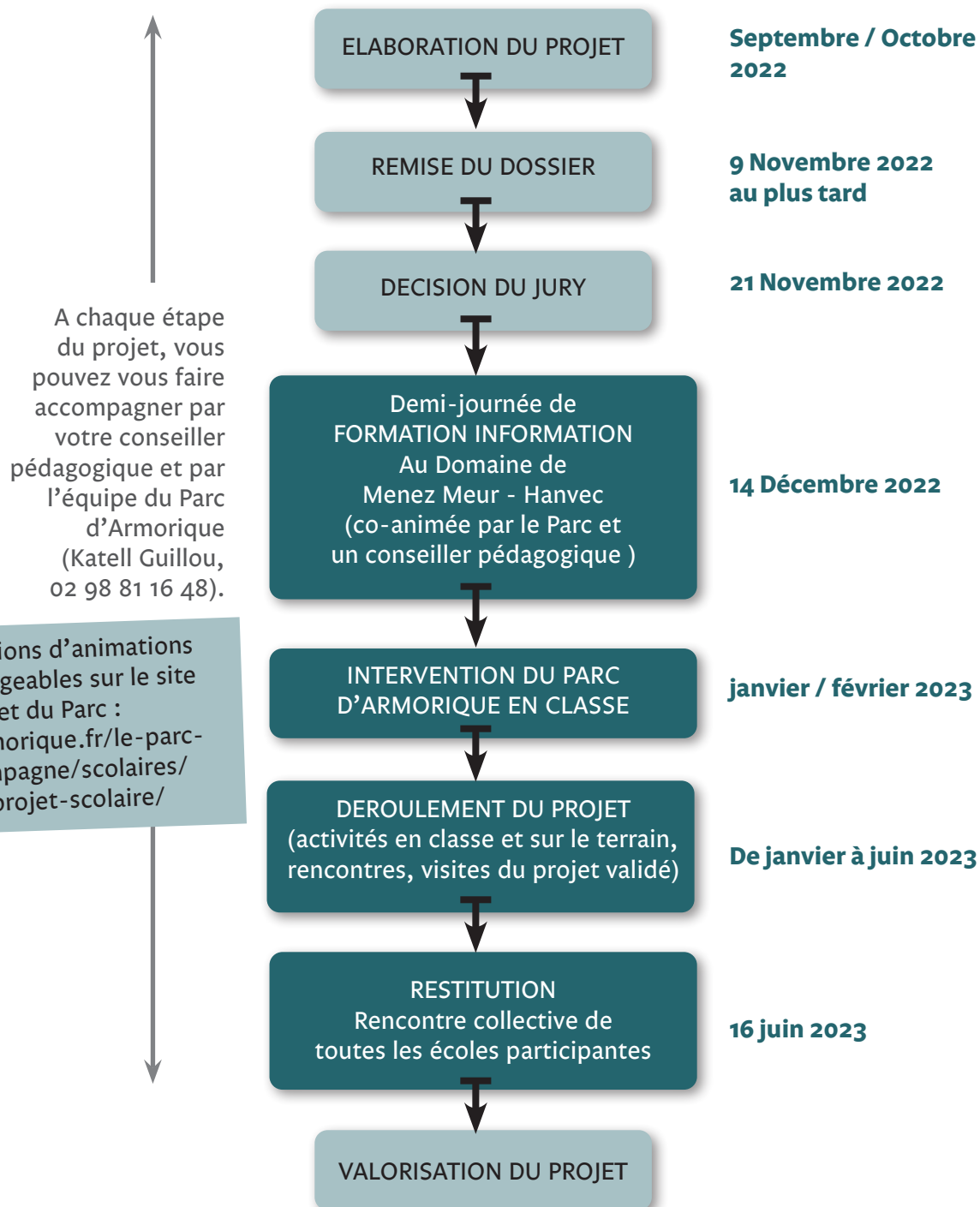
CRITÈRES DE SÉLECTION

Les critères de sélection suivants permettront de sélectionner les lauréats :

- originalité du projet,
- qualité de la démarche proposée alliant travaux en classe, réalisation concrète d'une action en lien avec les transitions, activités de terrain et rencontre avec les acteurs locaux,
- compétence des intervenants extérieurs choisis,
- qualité et originalité de la restitution du projet lors de la journée de présentation en fin d'année scolaire
- réflexion menée sur la durabilité du projet (matériaux utilisés, pique-nique ou goûter «zéro déchet», rationalisation des transports...).

Pour l'année scolaire 2022-2023, 6 projets seront retenus, en privilégiant leur répartition sur les 6 secteurs du Parc (Monts d'Arrée Est, Monts d'Arrée Ouest, Vallée de l'Aulne, Rade de Brest, Presqu'île de Crozon, Iles).

LES PHASES DU PROJET ET LE CALENDRIER



MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT PAR LE PARC

L'accompagnement du Parc prend différentes formes :

- une demi-journée de présentation/ formation des enseignants sur la thématique de l'appel à projet en présence d'un conseiller pédagogique,
- une première intervention par le PNR d'Armorique sur les missions du Parc en lien avec le projet dont le contenu sera conjointement élaboré entre l'enseignant et les chargés de mission du Parc,
- la mise à disposition de ressources documentaires pour l'enseignant sur la thématique de l'appel à projet,
- le prêt de matériel en fonction des besoins inhérents aux projets,
- la prise en charge, le cas échéant, d'animation proposée par les équipements partenaires du Parc, sous couvert de la validation du budget,
- la prise en charge d'une partie ou de la totalité du transport, sous couvert de la validation du budget,
- la valorisation des projets dans le cadre d'une rencontre des lauréats et d'une restitution collective lors d'une journée de découverte sur le territoire du Parc d'Armorique en fin d'année scolaire (les frais liés à cette journée seront pris en charge par le Parc à l'exception du pique-nique),
- la valorisation des projets sur le site internet du Parc et de la direction académique,
- le contact avec la mairie et les élus pour construire ensemble leur action pérenne.

ENGAGEMENT DES PORTEURS DE PROJETS

En contre-partie, les porteurs des projets retenus s'engagent à :

- respecter le règlement de l'appel à projet,
- reconnaître le Parc naturel régional d'Armorique comme partenaire du projet, notamment s'il communique sur le projet,
- autoriser le Parc naturel régional d'Armorique à faire référence au projet dans ses supports de communication (site Internet, lettres d'information...),
- présenter le projet mené aux autres établissements scolaires lauréats lors de la journée de restitution organisée le 16 juin 2023 au Domaine de Menez Meur.

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les porteurs de projet devront faire parvenir un dossier de candidature composé du dossier d'inscription complété.

Formulaires téléchargeables sur le site Internet du Parc naturel régional d'Armorique

www.pnr-armorique.fr/le-parc-vous-accompagne/scolaires/appel-a-projet-scolaire/

et sur le site de la direction des services départementaux de l'éducation nationale au mois de septembre 2022.

Le jury de sélection est composé d'élus du Parc, de techniciens et de conseillers pédagogiques du premier et second degré.

Ce dossier de candidature sera à adresser par courrier à l'adresse suivante :

Parc naturel régional d'Armorique

« Appel à projet scolaire »

15, place aux foires - BP27

29590 LE FAOU

ou par mail à katell.guillou@pnr-armorique.fr

CONTACTS

> Parc naturel régional d'Armorique :

Katell Guillou

Tél. : 02 98 81 16 48 / Courriel : katell.guillou@pnr-armorique.fr

> Education nationale :

Dominique DOREAU, Inspecteur de l'éducation nationale

Tél. : 02 98 88 10 84 / Courriel : ce.0291707y@ac-rennes.fr

Valérie JEANNENOT, Conseillère pédagogique - Circonscription de Landerneau

Mail : valerie.woerther@ac-rennes.fr

Wilfrid HUAN, Conseiller pédagogique - Circonscription de Châteaulin

Mail : wilfrid.huan@ac-rennes.fr

Objectifs d'apprentissages pouvant être visés dans l'Appel à projet du PNRA 2022-2023, à la lumière du renforcement des enseignements relatifs au changement climatique, à la biodiversité et au développement durable (Programmes officiels de l'Education Nationale, cycle 3)

Ce qu'en dit la version modifiée (rentrée 2020) des programmes – cycle 3[[Lien ici](#)]
 * Extraits choisis et n° de page dans le document des programmes *

LANGUE VIVANTE / étrangère ou régionale

Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère ou régionale	L'enseignement des langues vivantes fait [...] découvrir à l'élève d'autres cultures, d'autres manières de comprendre le monde et d'en appréhender les problématiques humaines, sociétales, économiques et environnementales.	p.6
Lexique	Posséder un répertoire élémentaire de mots isolés, d'expressions simples et d'éléments culturels pour des informations sur la personne, les besoins quotidiens, son environnement... [...] - L'environnement urbain : les espaces verts, l'habitat et l'écohabitat (notamment les maisons passives, les toits végétalisés, etc.). - Le développement durable : la lutte contre la pollution, le tri des déchets et le recyclage, les moyens de transport (vélo, transports en commun, co-voiturage, etc.), les économies d'énergie, les énergies vertes, les effets du changement climatique, la place du numérique dans la communication quotidienne, etc.	p.40

Enseignement moral et civique

Domaine 3 : La formation de la personne et du citoyen	L'éducation au développement durable en constitue un élément important : mener des actions concrètes dans les écoles, en faveur de la protection de l'environnement, offre autant d'occasions pour les élèves de développer leur sens de l'engagement. L'enseignement de sciences et technologie développe progressivement chez les élèves un regard critique sur les objets du quotidien, du point de vue de l'impact engendré par leur création, leur utilisation et leur recyclage sur l'exploitation des ressources de la planète. Les programmes de l'Enseignement Moral et Civique stipulent que les élèves doivent « Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience civique » (BO n°30 du 26/07/2018).	p.8
--	--	-----

<p>Construire une culture civique : Comprendre le sens de l'intérêt général</p>	<p>La solidarité individuelle et collective nationale ou internationale (face aux défis environnementaux, aux catastrophes naturelles, aux risques sociaux). La responsabilité de l'individu et du citoyen dans le domaine de la santé, du changement climatique, de la biodiversité et du développement durable</p>	<p>p.67</p>
<p>FRANCAIS</p>		
<p>Écriture</p>	<p><i>Écrits réflexifs / des écrits pour réfléchir</i> et pour développer, organiser sa pensée sous des formes diverses : textes rédigés, schémas... - Cahier d'expérience en sciences. - Écrits préparatoires à un débat d'interprétation d'un texte. - Ecrits prescriptifs : lire, comprendre, écrire une recette, un mode d'emploi.</p>	<p>p.20</p>
<p>SCIENCES ET TECHNOLOGIE</p>		
<p>Décrire les états et la constitution de la matière à l'échelle macroscopique</p>	<p>Adopter un comportement éthique et responsable - Relier des connaissances acquises en sciences et technologie à des questions de santé, de sécurité et d'environnement. - Mettre en œuvre une action responsable et citoyenne, individuellement ou collectivement, en et hors milieu scolaire, et en témoigner.</p>	<p>79</p>
	<p>Distinguer différents matériaux à partir de leurs propriétés physiques (par exemple : densité, élasticité, conductivité thermique ou électrique, magnétisme, solubilité dans l'eau, miscibilité avec l'eau...)</p> <p>Mettre en œuvre un protocole de séparation de constituants d'un mélange. - Réaliser des mélanges peut provoquer des transformations de la matière (dissolution, réaction). - La matière qui nous entoure (à l'état solide, liquide ou gazeux) résulte souvent de l'association de différents constituants.</p>	<p>84</p>
	<p>- Séparer des constituants par décantation, filtration, évaporation. - La question de la toxicité de certaines substances pour les milieux naturels peut être abordée.</p>	<p>81</p>

<p>Identifier certaines ressources en énergies</p>	<p>Exemples de ressources en énergie utilisées par les êtres humains : charbon, pétrole, bois, uranium, aliments, vent, Soleil, mers et rivières...</p> <p>- Ressources renouvelables et non renouvelables</p> <p>Le professeur peut privilégier la mise en œuvre de dispositifs expérimentaux analysés sous leurs aspects énergétiques : éolienne, circuit électrique simple, dispositif de freinage, moulin à eau, objet technique...</p>	<p>p. 82</p>
<p>Objets techniques</p>	<p>En groupe, les élèves sont amenés à [...] imaginer et réaliser des solutions techniques en effectuant des choix de matériaux et des moyens de réalisation dans le respect de contraintes notamment environnementales (réduire la consommation d'énergie, utiliser des matériaux recyclables, etc.).</p>	<p>p.86</p>
<p>Enjeux liés à l'environnement</p>	<p>Les élèves exploitent l'observation des êtres vivants de leur environnement proche. Ils font le lien entre l'aspect d'un animal ou d'un végétal et son milieu</p> <p>Travailler à partir de l'environnement proche : observations et analyses de données recueillies lors de sorties, recherches documentaires.</p> <p>Observer et décrire le peuplement d'un sol ; suivre son évolution au cours des saisons. Décrire l'impact d'espèces invasives sur la biodiversité. Permettre aux élèves de s'impliquer dans des actions et des projets concrets en lien avec des thématiques liées à l'éducation au développement durable (création d'un espace vert, tri des déchets, etc.). Permettre aux élèves de découvrir la notion d'engagement individuel et/ou collectif, notamment dans le cadre d'un travail partenarial, et en lien avec l'enseignement moral et civique.</p>	<p>p.83</p> <p>p.89</p>
<p>Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques</p>	<p>En sciences et en technologie, mais également en histoire et en géographie, les langages scientifiques permettent de résoudre des problèmes, traiter et organiser des données, lire et communiquer des résultats, recourir à des représentations variées d'objets, d'expériences, de phénomènes naturels (schémas, dessins d'observation, maquettes, etc.), argumenter pour distinguer une connaissance scientifique d'une opinion sur des enjeux majeurs, comme ceux liés à l'importance de la biodiversité et au développement durable.</p>	<p>p.6</p>
<p>MATHEMATIQUES</p>		
<p>Résolution de problèmes</p>	<p>Les thèmes du changement climatique, du développement durable et de la biodiversité doivent être retenus pour développer des compétences en mathématiques et favoriser les liens avec les disciplines plus directement concernées. Une entrée par la résolution de problèmes est à privilégier. Les capacités suivantes peuvent être mobilisées dans ce cadre : utiliser et représenter les grands nombres entiers, des fractions simples, les nombres décimaux ; calculer avec des nombres entiers et des nombres décimaux ; résoudre des problèmes en utilisant des fractions simples, les nombres décimaux ; comparer, estimer, mesurer des grandeurs géométriques avec des nombres entiers et des nombres décimaux: longueur (périmètre), aire, volume,</p>	<p>p.91</p>

angle ; utiliser les unités, les instruments de mesures spécifiques de ces grandeurs ; résoudre des problèmes impliquant des grandeurs (géométriques, physiques, économiques) en utilisant des nombres entiers et des nombres décimaux.

GEOGRAPHIE

Thème « habiter »

La nécessité de faire comprendre aux élèves l'impératif d'un développement durable et équitable de l'habitation humaine de la Terre et les enjeux liés structure l'enseignement de géographie des cycles 3 et 4. Il introduit un nouveau rapport au futur et permettent aux élèves d'apprendre à inscrire leur réflexion dans un temps long et à imaginer des alternatives à ce que l'on pense comme un futur inéluctable.

p. 74

Consommer en France

Satisfaire les besoins en énergie, en eau.

Satisfaire les besoins alimentaires.

Mobiliser un vocabulaire de base lié à la fois à la description des milieux (relief, [hydrologie](#), climat, végétation) et à celle des formes d'occupation humaine (ville, campagne, activités...).

p.74

Des études approfondies de certains lieux permettent aux élèves d'observer **des réalités géographiques concrètes** et de s'exercer au raisonnement géographique.

p.76

Satisfaire les besoins en énergie, [en eau](#) et en produits alimentaires soulève des problèmes géographiques liés à la question des ressources et de leur gestion : production, approvisionnement, distribution, exploitation sont envisagés à partir de cas simples qui permettent de repérer la géographie souvent complexe de la trajectoire d'un produit lorsqu'il arrive chez le consommateur.

Thème 3 - Habiter les littoraux

P77

- Les littoraux concentrent une part accrue de la population mondiale et sont des espaces aménagés pour des usages et pratiques très variés. [La question porte plus spécifiquement sur les espaces littoraux](#) à vocation industrialo-portuaire et/ou touristique.

- Sensibiliser les élèves à la richesse de [la faune et de la flore des littoraux](#) et aux questions liées à leur protection.

HISTOIRE - pour la 6ème

Thème « La longue histoire de l'humanité et des migrations »

La [sédentarisation](#) des communautés humaines comme l'entrée des activités humaines dans l'agriculture et l'élevage se produisent à des moments différents selon les espaces géographiques observés.

p.72